

Principaux projets municipaux



Le vote du budget de la commune est l'occasion de programmer les travaux et les réalisations de l'année en cours. Il s'agit de prévisions qui seront normalement réalisées mais peuvent cependant être repoussées soit pour des raisons techniques, soit financières (demandes de subventions par exemple). Dans la liste ci contre, il n'est pas tenu compte de l'entretien courant (véhicules, bâtiments...), des dépenses de fonctionnement usuelles et d'actions récurrentes (manifestations communales ou sociales par exemple) qui ont bien sûr été inscrites au budget.

VOIRIE

144000 €

- Réfection et nettoyage des trottoirs
- Peinture et marquage au sol
- Signalétique
- Aménagement des chemins blancs et de voirie
- Aménagement des plateformes accès bus
- Nettoyage des fossés
- Réfection de murs
- Pose de barrières de sécurité zone de loisirs (subventions demandées)

CADRE DE VIE, LOISIRS

144000 €

- Fleurissement
- Installation de bancs, tables...
- Fresque au centre du village
- Enrochement au plan d'eau
- Création d'un city stage et installation de jeux (subventions demandées)
- Remise en état du local associatif au plan d'eau
- Végétalisation de l'entrée de la zone de loisirs
- Animations diverses

BÂTIMENTS COMMUNAUX

255000 €

- Ecoles : équipements divers, travaux d'entretien
- Création de toilettes dans l'école du centre
- Création d'une salle périscolaire (subventions demandées)
- Étude sur le local des employés communaux
- Étude sur le bâtiment mairie actuel
- Travaux divers (chaudières...)
- Remise en état de la mairie (subventions demandées)
- Remise en état de la salle des fêtes
- Rénovation des marches de l'église (subventions demandées)

AFFAIRES SOCIALES

5000 €

- Formations premiers secours
- Ateliers divers



A noter que le budget voté en mars prend en compte les augmentations des diverses énergies et du financement qu'apporte la commune à l'Association Foncière dans le cadre du lotissement des Longs Champs. Un montant de provision est également inscrit en cas de dépenses imprévues. La bonne santé financière de la commune devrait permettre de réaliser ces projets sans avoir recours à l'emprunt.